

République Française
Département SEINE ET MARNE
Communauté de Communes BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 09/02/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
52	35	45

Vote
A l'unanimité
Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 9 Février à 18:36, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur POTEAU Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers le 02/02/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes le 02/02/2024.

Présents : M. POTEAU Christian, Président, Mmes : BALLABENE Sandra, BOISGONTIER Béatrice, DUMENIL Stéphanie, GIRAULT Muriel, LUCZAK Daisy, NINERAILLES Brigitte, PASQUET Hélène, PONSARDIN Catherine, TAMATA-VARIN Marième, VIBERT Nicole, VIEIRA Patricia, MM : BARBERI Serge, BELFIORE Elio, CAMEK Julien, CASEAUX Hubert, CHANUSSOT Jean-Marc, GERMAIN Jean-Luc, GROSLEVIN Gilles, JAROSSAY Gilbert, JEANNIN Hervé, JULLEMIER Jean-Luc, LAGÜES-BAGET Yves, MEDEIROS Manuel, MOTTE Patrice, POIRIER Daniel, REMOND Bruno, ROMAIN Emilien, ROUSSELET Gérard, SAINT-JALMES Patrice, SAOUT Louis Marie, THIERIOT Jean-Louis, VENANZUOLA François, VIGIER Mathias, WOCHENMAYER Jonathan
Suppléant(s) : JULLEMIER Jean-Luc (de Mme HELLIAS Aline)

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : DESNOYERS Monique à Mme PONSARDIN Catherine, DUTRIAUX Nathalie à Mme DUMENIL Stéphanie, SALAZAR Joëlle à M. LAGÜES-BAGET Yves, TORCOL Patricia à M. BELFIORE Elio, VAROQUI Geneviève à M. ROMAIN Emilien, MM : ANTHOINE Emmanuel à M. VENANZUOLA François, CALVET Jean à M. MEDEIROS Manuel, PRIOUX Pierre-François à M. POTEAU Christian, RACINE Pierre à M. CASEAUX Hubert, ROSSIGNEUX Gilles à Mme NINERAILLES Brigitte
Excusé(s) : Mme HELLIAS Aline

Absent(s) : Mmes : BARRES Fabienne, KUBIAK Françoise, MOTHRE Béatrice, MM : BETTENCOURT François, CHAMPIN Gérard, GUECHATI Amin, NESTEL Gilles

A été nommé(e) secrétaire : M. BELFIORE Elio

**2024_09 – Modification des représentants de la commune de Bombon au sein du SMEP ABC -
Délibération récapitulative**

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5711-1 et suivants,

Vu l'article L. 2121-21 du CGCT,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux,

Vu les statuts du SMEP ABC,

Vu la délibération n°2020_92 du 27 juillet 2020 portant désignation des représentants de la CCBRC au sein du SMEP ABC,

Vu la délibération le courrier du 12 janvier 2024 reçu par la commune de Bombon, proposant un nouveau représentant au sein du SMEP Almont Brie Centrale suite à de nouvelles élections.

Considérant qu'il convient de désigner un représentant suppléant au sein du SMEP ABC,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil Communautaire :

- **DÉCIDE** à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret,
- **DÉSIGNE** le représentant suivant au sein du SMEP ABC pour la commune de Bombon :

ANDREZEL	TITULAIRE	Monsieur	REMOND	Bruno
	SUPPLEANT	Madame	AYADI	Jalila
BLANDY LES TOURS	TITULAIRE	Monsieur	MILLET	Laurent
	SUPPLEANT	Monsieur	ROLLAND	Etienne
BOMBON	TITULAIRE	Monsieur	GAUTHIER	Alain
	SUPPLEANT	Monsieur	MOUANDJO	Paul
CHAMPDEUIL	TITULAIRE	Monsieur	JAROSSAY	Gilbert
	SUPPLEANT	Monsieur	DEVAUX	Olivier
CHAMPEAUX	TITULAIRE	Monsieur	LAGÜES-BAGET	Yves
	SUPPLEANT	Monsieur	FOURNIER	Dominique
CHATILLON LA BORDE	TITULAIRE	Monsieur	DELMOTTE	Pierre-Louis
	SUPPLEANT	Monsieur	LOUVET	Michel
CRISENOY	TITULAIRE	Madame	GONCALVES	Martine
	SUPPLEANT	Madame	JEANNIN	Hervé
ECHOUBOULAINS	TITULAIRE	Monsieur	DUPONT	Gilles
	SUPPLEANT	Madame	RAMARE	Marie-Christine
FERICY	TITULAIRE	Monsieur	HAMEON	Yoann
	SUPPLEANT	Madame	ALLEYRAT	Paul
FOUJU	TITULAIRE	Monsieur	RUDLER	Cyril
	SUPPLEANT	Monsieur	LABBE	Sylvain

LE CHATELET-EN-BRIE	TITULAIRE	Monsieur	ERUWENE	Christian
	SUPPLEANT	Monsieur	BETTENCOURT	François
LES ECRENNES	TITULAIRE	Monsieur	NESTEL	Gilles
	SUPPLEANT	Monsieur	GIRAUT	Eldric
MACHAULT	TITULAIRE	Monsieur	FEUILLETIN	Erwan
	SUPPLEANT	Monsieur	SAUVESTRE	Jean-Luc
MOISENAY	TITULAIRE	Monsieur	AHOUANSON	Fidèle
	SUPPLEANT	Madame	VAROQUI	Geneviève
PAMFOU	TITULAIRE	Madame	JOURDAN	Patricia
	SUPPLEANT	Monsieur	MEUNIER	Dominique
SAINT MERY	TITULAIRE	Madame	KUBIAK	Françoise
	SUPPLEANT	Monsieur	GAUTIER	Christophe
SIVRY-COURTRY	TITULAIRE	Monsieur	PITOU	Julien
	SUPPLEANT	Monsieur	LEROY	Cyril
VALENCE-EN-BRIE	TITULAIRE	Monsieur	GAFFIERO	Cyril
	SUPPLEANT	Monsieur	ROUSSEAU	Jean-Claude

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En Communauté de Communes, le 13/02/2024
Le Président,
Christian POTEAU

Le Secrétaire de séance,
M. BELFIORE Elio

Signé électroniquement par : Christian POTEAU
Date de signature : 14/02/2024
Qualité : Président



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de 2 mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet conformément à l'article L.231-4 du code des relations entre le public et l'administration. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois. La saisine du Tribunal Administratif peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr